

# COPTAC 2006

---

**RAPPORT DE LA DEUXIEME SESSION DE  
L'ASSEMBLEE PLENIERE ORDINAIRE DE  
LA CONFERENCE DES POSTES ET  
TELECOMMUNICATIONS DE L'AFRIQUE  
CENTRALE**

Yaoundé, le 07 juillet 2006

La deuxième session de l'Assemblée Plénière Ordinaire de la Conférence des Postes et Télécommunications de l'Afrique Centrale (COPTAC) s'est tenue à Yaoundé le 07 juillet 2006. Elle a réuni autour d'une même table de discussions, les Ministres et Chefs de délégations des pays membres suivants :

**La République du Cameroun, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, la République gabonaise et la République du Tchad.**

Parmi les Organisations Internationales invitées, l'Union Postale Universelle (UPU), l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique ont pris part aux travaux.

La liste nominative des membres de toutes les délégations est jointe en annexe.

## **I – CEREMONIE D'OUVERTURE**

La cérémonie d'ouverture a eu lieu à 10 heures dans la salle de fêtes du Hilton Hôtel de yaoundé. Elle était présidée par S.E.M. BELLO BOUBA MAIGARI, Ministre d'Etat, Ministre des Postes et Télécommunications de la République du Cameroun.

Dans son discours, S.E. M BELLO BOUBA a fait le bilan du Plan d'action 2004/2006 de la COPTAC, dont la mise en œuvre a été plus satisfaisante au niveau national que sous régional. Il a situé le contexte international des travaux en mettant l'accent sur la nécessité d'une participation concertée et solidaire des pays de la COPTAC aux grandes rencontres multilatérales à venir. Interpellant les bailleurs de fonds, les institutions internationales du secteur et les pays occidentaux à s'intéresser au plan d'action 2006/2010 de la COPTAC, il a espéré leur soutien matériel et financier à la réalisation des projets y contenus.

L'Association des Femmes du Secteur des Postes et Télécommunications du Cameroun a souhaité la bienvenue aux ministres étrangers présents en leur offrant quelques présents symboliques.

A l'issue de la cérémonie, les chefs des délégations ont décidé de se réunir et de travailler à huis clos.

## **II- DEROULEMENT DES TRAVAUX.**

Le Ministre d'Etat, Chef de la délégation camerounaise, et en sa qualité de représentant de l'Etat Gérant, a demandé au Président de la Réunion des Experts de présenter le rapport de leurs travaux. Monsieur Dieudonné TCHIMKAP, (du Cameroun), s'est acquitté de ce devoir, avec l'appui des présidents des commissions appelés à donner plus d'éclaircissements, chaque fois que cela s'est avéré nécessaire.

### **A) Les Questions Postales.**

Le rapport de la commission postale de la réunion des Experts a mis en relief les points examinés que sont :

- L'amendement de la convention de la COPTAC ;
- l'harmonisation des positions des Etats membres en vue de la conférence stratégique de l'UPU ( Dubai 2006) ;
- l'évaluation du programme d'action 2004/2006 ;
- l'examen des procédures et stratégies pour l'efficacité de la commission spécialisée chargée du suivi des projets postaux ;
- l'élaboration du plan d'action 2006/2008.

Les Ministres et Chefs de délégations ont apprécié la qualité du travail accompli et adopté l'ensemble des résolutions, décisions et recommandations y relatives proposées par les Experts. Celles-ci sont jointes en annexe du présent rapport.

Sur l'harmonisation des positions des Etats membres en vue des rencontres internationales, le représentant du Directeur Général de l'UPU a encouragé cette initiative qui permet une participation efficace auxdites rencontres.

## **B) Les questions des Télécommunications.**

Les points ayant été examinés par la Commission Spécialisée des Télécommunications portaient sur :

- L'évaluation du programme d'action 2004/2006 ;
- Les stratégies et procédures à mettre en place pour rendre efficaces les commissions d'études spécialisées dans le domaine des télécommunications ;
- L'élaboration du plan d'action 2006/2008 ;
- Les mécanismes de financement ;
- L'harmonisation des positions sur les questions inscrites à l'ordre du jour des organisations internationales.

Au niveau du plan d'action 2006/2008, les Ministres et Chefs de délégations ont désigné les pays d'accueil du **projet panafricain du réseau virtuel**. L'Hôpital de référence et l'Université seront abrités respectivement par la République du Congo et la République du Cameroun. Ils ont reconnu l'importance de ce projet auquel les Etats doivent accorder un intérêt soutenu.

Du plan d'action adopté, le représentant de l'UIT a encouragé la COPTAC à participer au séminaire relatif à la transition de la radiodiffusion analogique vers la radiodiffusion numérique qui se tiendra à Yaoundé du 19 au 21 septembre 2006. Le tableau synoptique des projets inscrits au programme 2006/2008 est joint en annexe du présent rapport.

S'agissant des candidatures africaines dans le système international des télécommunications, ils ont pris acte de la décision n° EX.CL/Dec.308 (IX) des Chefs d'Etat de l'Union Africaine réunis au sommet à Banjul (Gambie) le 1er juillet 2006, et amendé le projet de résolution y relative, telle que contenu en annexe du présent rapport.

Pour ce qui est du mécanisme de financement, l'Assemblée a beaucoup déploré l'absence d'une stratégie de sa mise en place et les plénipotentiaires

se sont engagés à cet effet à créer un comité chargé d'y réfléchir. Désormais les bailleurs de fonds devraient être invités aux réunions de la COPTAC pour prendre connaissance du portefeuille des projets. Une Assemblée extraordinaire sera consacrée à l'examen des résultats de ce comité avant la prochaine session ordinaire.

En sa qualité de Président de l'Assemblée des Parties à l'Organisation Internationale des Télécommunications par Satellites (ITSO), S.E.M. BELLO BOUBA MAIGARI a entretenu ses collègues sur la situation qui prévaut au sein de cette organisation, au sujet des difficultés qui caractérisent les relations entre le Directeur Général et la Société INTELSAT LTD. Il a insisté sur l'importance de la participation des ministres de la COPTAC à la prochaine session extraordinaire de l'Assemblée des Parties prévue à Paris (France) du 19 au 21 juillet 2006. L'occasion lui a été ainsi offerte de remercier les Etats de la sous région pour le soutien qu'ils se sont apportés à la session ordinaire tenue en janvier 2006 à Washington aux Etats-Unis, particulièrement le Gabon qui a appuyé les candidatures et les démarches camerounaises au cours de ces travaux.

S.E.M. Philippe MVOUO, Ministre de la République du Congo a salué cette initiative et précisé les menaces qui pèsent sur les pays membres du fait du non respect de ses engagements par INTELSAT LTD.

Le chef de la délégation centrafricaine a relevé que son pays avait été coupé pendant deux ans et remercié le Cameroun pour le soutien qu'il leur a apporté lors des assises de Washington, visant à interpeller cette société à respecter les clauses de son contrat avec l'ITSO.

### **C) Les questions de Régulation**

Le rapport de la commission spécialisée de Régulation fait état de l'examen des points suivants ;

- L'état des lieux des pratiques de régulation dans le secteur des postes et des télécommunications dans la sous région ;

- L'évaluation du programme d'action 2004/2006 de la COPTAC et de l'ARTAC ;
- Le programme d'action 2006/2008.

En ce qui concerne le point relatif à l'état des lieux des pratiques de régulation dans le secteur des postes et télécommunications dans la sous région, les plénipotentiaires ont convenu que la structure de la mise en place de l'autorité de régulation des postes est à la discrétion de chaque Etat.

Par ailleurs, le problème d'interférence entre réseaux mobiles aux frontières a suscité l'intérêt de créer un comité d'arbitrage au sein de la COPTAC.

L'ensemble des recommandations soumises à leur examen par la réunion des Experts, a été amendé et adopté comme annexé au présent rapport.

#### ***D) Les questions transversales***

Il s'agit des problèmes administratifs, du renforcement des capacités humaines (formation) et de la liquidation de l'ex-CAPTAC.

L'Assemblée a insisté sur l'importance pour les Etats membres de régulariser leurs arriérés de contribution aux fins de permettre le remboursement des dettes salariales du personnel et de loyers.

Une Résolution y relative a été adoptée.

### **III- DESIGNATION DE L'ETAT GERANT ET DE L'ETAT SUPPLEANT**

Les mandats du Cameroun et de la République Centrafricaine ont été reconduits à l'unanimité des plénipotentiaires.

#### **IV- DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine session de l'Assemblée Plénière Ordinaire de la Conférence des Postes et Télécommunications de l'Afrique Centrale (COPTAC) aura lieu en Juin 2008 et se tiendra en République gabonaise.

#### **V- CEREMONIE DE CLOTURE**

Après la présentation du rapport des travaux, par M. TCHIMKAP Dieudonné, le communiqué final des travaux a été lu par Son Excellence Monsieur le Ministre de la république du CONGO et la motion de remerciement par Son Excellence Monsieur le Ministre Délégué de la République gabonaise.

Dans son discours de clôture, le Ministre d'Etat, Ministre des Postes et Télécommunications du Cameroun Son Excellence Monsieur BELLO BOUBA MAIGARI q reconnu la qualité, le sérieux et la profondeur des travaux qui s'est traduite dans les recommandations, les résolutions et les décisions adoptées et qui assurent à la COPTAC un nouveau départ.

Il a salué la volonté politique des différents membres qui se traduit dans le plan d'actions 2006-2008.

Il a terminé son propos en remerciant ses pères de la sous-région pour la confiance et l'honneur placés dans le Cameroun en renouvelant sa désignation comme Etat gérant. Ainsi que pour les mots bien vaillants à l'adresse du Chef de l'Etat du Cameroun ainsi que du Gouvernement qui ressorte la motion de remerciement.

Il a enfin remercié ses pères de l'Assemblée Plénière pour, la ferme résolution prise en vue de veiller à la mise en œuvre immédiate des décisions arrêtées avant de déclarer solennellement clos l'Assemblée Plénière de la Conférence des Postes et Télécommunications de l'Afrique Centrale à 18 heures et 15 minutes.

Fait à Yaoundé, le 07 juillet 2006

